

ASSOCIATION BLANCHE DE CASTILLE

1, avenue de la Bretèche
78150 Le Chesnay

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

31 août 2020

ASSOCIATION BLANCHE DE CASTILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

Aux membres de l'association Blanche de Castille,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BLANCHE DE CASTILLE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

R.C.A.

12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

contact@volentis.fr • volentis.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constitue une provision pour gros entretien telle que décrite dans la note provision pour gros entretien de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de cette provision s'est fondée sur :

– une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur estimation,

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de cette estimation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

R.C.A.

12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 – APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

contact@volentis.fr • volentis.fr

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

12 Rue Portalis

75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

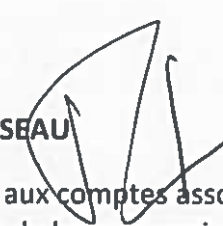
Siret : 481 805 240 00043 – APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

contact@volentis.fr • volentis.fr

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 11 janvier 2021


Michel BROSSEAU

Commissaire aux comptes associé,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Versailles

R.C.A.

12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 – APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240



ASSOBLAC
(Association Blanche de Castille)

1, Avenue de la Bretèche
78150 LE CHESNAY

COMPTES ANNUELS

DU 1ER SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020

R.C.A.

12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 – APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

SOMMAIRE

Bilan au 31 Août 2020	p. 2
Compte de Résultat 2019-2020	p. 4
 Annexe	
Règles et faits significatifs	p. 6
Informations relatives à la sécurité	p. 9
Tableau des mouvements des immobilisations	p. 10
Tableau des mouvements des amortissements	p. 11
Tableau des mouvements des dépréciations d'éléments d'actif	p. 12
Etat des échéances des créances et dettes	p. 13
Tableau des valeurs mobilières de placement	p. 15
Tableau des mouvements des fonds associatifs	p. 16
Tableau des mouvements des provisions	p. 17
Tableau des mouvements des fonds dédiés	p. 18
Les engagements hors bilan	p. 19
Effectifs des salariés	p. 22
Impacts COVID-19	p. 23

R.C.A.

12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

Bilan Actif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valc	73 908	73 908	-	5 474
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	73 908	73 908	-	5 474
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	-	-	-	-
	- Constructions sur sol propre	5 936 100	1 526 068	4 410 032	4 547 679
	- Constructions sur sol d'autrui	1 177 257	842 083	335 193	372 166
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	2 525 177	2 132 782	392 415	437 204
	- Matériel de transport	-	-	-	-
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	1 590 751	1 335 579	255 172	367 930
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	264 062	-	264 062	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 493 347	5 836 472	5 656 875	5 724 979
A C T I F C I R C U L A N T	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	- Participations	-	-	-	-
	- Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	- Prêts	485 829	-	485 829	564 633
	- Dépôts et cautionnements	4 863	-	4 863	4 863
	- Autres créances immobilisées	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	490 691	-	490 691	569 495
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	12 057 946	5 910 380	6 147 566	6 299 949
	STOCKS EN COURS	-	-	-	-
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	134 813		134 813	98 749
	- Familles ou élèves	106 532	59 559	46 973	27 404
	- Personnel et charges sociales à récupérer	6 713		6 713	4 704
	- Collectivités publiques	649 875		649 875	1 247 408
	- Débiteurs divers	106 541	-	106 541	193 137
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	1 004 273	59 559	944 714	1 571 401
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	-	-	-	-
	- Intérêts courus non échus	-	-	-	-
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	-	-	-	-
R E G U L	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	5 876 407		5 876 407	4 547 875
	- Caisse	10 870		10 870	10 717
	- Régies d'avances et accreditifs	-		-	-
	TOTAL DISPONIBILITES	5 887 278	-	5 887 278	4 558 392
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	280 996		280 996	294 260
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	7 172 546	59 559	7 112 986	6 424 053
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	19 230 491	6 969 939	13 260 552	12 724 001

Bilan Passif

Exercice du : 01/09/2019 - 31/08/2020

	PASSIF	BRUT	VALEUR NET	Valeur Nette 1	N-
FONDS PROPRES & ASSIMILES	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	Valeur du patrimoine Intégré	323 807	323 807	323 807	
	Fonds statutaire	-	-	-	
	Apport sans droit de reprise	208 881	208 881	208 881	
	Libéralités ayant le caractère d'apport	765 231	765 231	765 231	
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 297 919	1 297 919	1 297 919	
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	Valeur des biens affectés	-	-	-	
	Valeur des Biens non affectés	-	-	-	
	Libéralités	-	-	-	
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	-	-	-	
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-	
	RESERVES				
	Réserves générales de gestion	-	-	-	
	Réserves statutaires	-	-	-	
	Réserves d'investissement	7 093 067	7 093 067	6 536 505	
	Réserve de Trésorerie	92 992	92 992	92 992	
	Autres réserves	-	-	-	
	TOTAL RESERVES	7 186 059	7 186 059	6 629 497	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
	Report à nouveau	-	-	-	
	Résultat de l'exercice	110 196	110 196	556 582	
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	110 196	110 196	556 582	
	SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES				
	Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvelables	-	-	-	
	Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amortissement	1 497 402	1 497 402	1 654 564	
	Taxe d'apprentissage	119 055	119 055	110 532	
	TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	1 616 457	1 616 457	1 765 096	
	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	10 210 632	10 210 632	10 249 074	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	FONDS DEDIES				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-	-	-	
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-	-	-	
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-	-	-	
	TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Pour gros entretiens	914 205	914 205	936 200	
	Pour autres charges et risques	-	-	-	
	Pour indemnités de départ à la retraite	208 639	208 639	193 233	
	TOTAL PROVISIONS (III)	1 122 844	1 122 844	1 129 433	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	Capital emprunté	-	-	-	
	Intérêts	-	-	-	
	Banques	-	-	-	
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	-	-	-	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	AUTRES DETTES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	270 553	270 553	6 491	
	Fournisseurs et comptes rattachés	228 734	228 734	244 121	
	Familles / Avances et acomptes reçus	370 255	370 255	359 832	
	Dettes relatives au personnel	322 916	322 916	352 983	
	Etat et autres collectivités publiques	91 311	91 311	81 468	
	Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	-	-	-	
	Autres dettes	594 062	594 062	270 990	
	TOTAL AUTRES DETTES	1 877 830	1 877 830	1 315 884	
FONDS PROPRES & ASSIMILES	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	Familles / droits d'inscription	-	-	-	
	Autres	49 246	49 246	29 610	
	TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	49 246	49 246	29 610	
	TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	1 927 077	1 927 077	1 345 494	
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	13 260 552	13 260 552	12 724 001	

COMPTE DE RESULTAT ASSOBLAC

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Exercice 19-20	Exercice 18-19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Participation des familles	4 165 291	4 625 208
Participations de l'Etat et des collectivités publiques	2 234 737	2 204 380
Ventes de produits et marchandises, travaux, études	7 887	8 043
Produits des activités annexes	1 105 773	1 295 047
Subventions d'exploitation	44 195	96 590
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	301 737	172 774
Autres produits de gestion courante	736 393	781 863
TOTAL 1	8 596 013	9 183 908
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 830 333	2 173 335
Variation de stocks	0	0
Autres charges externes	1 436 574	1 376 116
Impôts, taxes et versements assimilés	348 144	325 005
Salaires et traitements	2 902 685	2 844 869
Charges sociales	1 317 464	1 376 981
Dotations aux amortissements des immobilisations	616 299	618 867
Dotations aux dépréciations des immobilisations	0	0
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	27 111	15 353
Dotations aux provisions	233 419	31 393
Autres charges de gestion courante	3 319	21 157
TOTAL 2	8 715 348	8 783 076
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-119 335	400 829
Remboursement des frais sur opérations faites en commun	0	0
Quote-part des frais sur opérations faites en commun	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 318	5 493
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 765	18 924
TOTAL 5	12 081	24 417
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	-402	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL 6	-402	0
RESULTAT FINANCIER (5-6)	11 679	24 417
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-107 656	425 246
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 675	1 246
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Quote-part des subventions virées au résultat	220 793	156 362
TOTAL 7	222 468	157 608
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 615	26 293
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL 8	-4 615	-26 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	217 853	131 315
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives	0	0
TOTAL 9	0	0
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)	8 830 582	9 365 930
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)	-8 720 365	-8 809 369
EXCEDENT OU DEFICIT	110 197	556 561

R.C.A.
12 Rue Portalis
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

A N N E X E

PREAMBULE

Le total du bilan, clos le 31 août 2020, est de 13 260 552,38€

Le total des produits d'exploitation de l'exercice est de 8 596 011,58 €.

L'exercice présente un excédent de 110 196,30 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2019 au 31 août 2020.

Les notes et tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur qui a donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 août 2020, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de fonctionnement au 31 août 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'Assobloc constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 16 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'impact sur les comptes annuels est détaillé dans cette annexe.

2. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 est toujours en cours.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/08/20 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat définie par la Fnogec

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Équipement de restauration	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Mobilier scolaire	5 ans	20 %
Mobilier cantine	5 ans	20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Logiciels	2 ans	50 %

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision est calculée à partir du droit qui sera dû lorsque le salarié atteindra l'âge de la retraite, auquel est appliqué le prorata du temps déjà acquis; un abattement de 30% est pratiqué ensuite pour les salariés âgés de 40 à 50 ans, et de 80% pour ceux de moins de 40 ans.

La provision est calculée suivant le nouveau barème de la convention collective EPNL du 12 avril 2017.

d) Provision pour gros entretien

Les dépenses de gros entretien font l'objet d'une provision qui s'inscrit dans programme de bon état de fonctionnement des installations. Au 31/08/2020, cette provision s'établit à 914 205 €.

4. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est constaté sur l'exercice 2019-2020.

5. RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE

En application du principe de spécialisation des exercices comptables, des produits constatés d'avance et charges constatées d'avance sont comptabilisés respectivement au passif et à l'actif du bilan. Les charges à payer et produits à recevoir sont rattachés aux postes de dettes et de créances.

Les consommations de l'exercice suivant déjà facturées à la clôture par les fournisseurs sont comptabilisées en charges constatées d'avance pour un montant de 280 994,91 €.

Le compte des produits constatés d'avance comprend la subvention « manuels scolaires » 2020-2021 pour un montant de 1 759 €, des fonds sociaux 2020-2021 aux lycéens et classes préparatoires pour un montant de 3 305 € et divers produits pour un montant de 2 255 €.

Le poste des dettes et créances est détaillé dans l'annexe (tableau IV)

6. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE

La totalité des ressources a été obtenue par l'activité réalisée sur la commune du Chesnay dans le cadre des contrats d'association avec l'Etat pour l'enseignement.

7. REMUNERATION DES TROIS PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Selon la loi du 23 mai 2006 article 20, il doit être indiqué la rémunération des trois principaux dirigeants. Le Président, le Trésorier et le secrétaire, qui sont les principaux dirigeants de l'ASSOBLAC ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage en nature.

8. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 17 484 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce) au titre de la mission légale de contrôle des comptes.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SECURITE.

Ecole

19 , rue Pasteur
78150 LE CHESNAY

Bâtiment principal type R 3 ème cat.

Bâtiment Eglantine type R 5 ème cat.

435 élèves , personnel 30

Avis favorable de la Commission
Communale de sécurité.
du 13 octobre 2017

Collège Lycée

1 , Av de la Bretèche
78150 LE CHESNAY

Bâtiment Anne de Xainctonge et François Xavier

924 élèves type R 2ème cat.
avec aménagement type type R 2ème cat.
N, L, S, V, X, PS.

Avis favorable de la Commission
Communale de sécurité.
du 29 août 2018

Bâtiment Sainte Ursule

type R 2ème cat.
type R 2ème cat.
1 090 élèves et 40 personnel

Avis favorable de la Commission
Communale de sécurité.
du 19 janvier 2016

Le CHSCT s'est réuni tous les trimestres et aborde notamment les risques, les accidents et l'amélioration des conditions de travail.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)
EXERCICE 2019-2020

	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (acquisitions et apports)	Diminutions (cessions et mises au rebut)	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice
	Frais d'établissement						
INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles		73 908				73 908
	TOTAL I		73 908	0	0	0	73 908
CORPORELLES	Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)						
	Constructions	Sur sol propre	5 818 608	117 492			5 936 100
		Sur sol d'autrui	1 168 650	8 607			1 177 257
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements	2 431 012	94 165			2 525 177
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau et informatique	1 532 357	58 394			1 590 751
		Mobilier					
	Immobilisations corporelles en cours		0	264 062			264 062
	Avances et acomptes sur immobilisations						
PRÊT A USAGE	TOTAL II		10 950 626	542 720	0	0	11 493 347
	TOTAL III						
FINANCIERES	Immobilisations grevées de droit						
	Participations et créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières		564 632		78 804		485 828
		Autres	4 863				4 863
	TOTAL IV		569 494	0	78 804	0	490 691
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		11 594 029	542 720	78 804	0	12 057 945

TABEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)
EXERCICE 2019-2020

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la clôture de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Autres immobilisations incorporelles	68 433	5 474			73 908
	TOTAL I	68 433	5 474	0	0	73 908
CORPORELLES	Agencements et aménagements de terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre	1 270 929	255 139	0		1 526 068
	Sur sol d'autrui	796 483	45 580	0		842 063
	Installations techniques, matériel et outillage	0		0		0
	Installations générales, agencements, aménagements	1 993 808	138 954	0		2 132 762
	Matériel de transport	0		0		0
	Autres immobilisations corporelles					
	Matériel de bureau et informatique	1 164 427	171 152	0		1 335 579
	Mobilier					
	TOTAL II	5 225 647	610 825	0	0	5 836 472
	TOTAL GENERAL (I + II)	5 294 080	616 299	0	0	5 910 379

TABEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)
EXERCICE 2019-2020

OBJET DES DEPRECIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations :				
	• Incorporelles				
	• Corporelles				
	• Financières				
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	38 256	27 111	5 808	59 559
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL	38 256	27 111	5 808	59 559
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SÛRETÉS RÉELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)

ETAT DES CREANCES	Détail	Montant brut	≤ 1 an	> 1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Prêts Glatigny		271 108	91 245	179 863
Prêts au logement		212 536		212 536
Dépôts et cautionnement versés		4 863		4 863
Autres créances immobilisé		2 185	2 185	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Familles douteuses ou litigieuses		59 559	59 559	
Autres créances familles		46 973	46 973	
Fournisseurs débiteurs		134 613	134 613	
Acomptes versés				
Personnel & comptes rattachés		6 713	6 713	
Personnel-rémunération due				
Avances faites au personnel	6 713			
Comité d'entreprise				
Etat & autres collectivités publiques		649 875	649 875	
Subv. d'investissement à recevoir	535 777			
Subv. de fonctionnement Etat				
Subv. de fonctionnement C.G.	1 140			
Subv. de fonctionnement Région				
Subv. de fonctionnement commune	107 100			
Etat Taxe sur les salaires				
Autres subvention	1 126			
Formation continue	4 732			
Débiteurs divers		106 541	106 541	
Basket 78 (Gymnase)	16 872			
Autres débiteurs divers	86 250			
Tickets restaurants	242			
Pause Personnel	3 177			
TOTAL		1 494 965	1 097 704	397 261

ETAT DES ECHÉANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SÛRETÉS RÉELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)

ETAT DES DETTES	Détail	Montant brut	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés		499 286	499 286		
Fournisseurs ordinaires	211 455				
Fournisseurs immobilisations	264 062				
Fournisseurs retenue de garantie	6 491				
Factures non parvenues	17 279				
Avances & acomptes reçus		370 255	370 255		
Avances & acomptes reçus des familles	344 400				
Familles comptes créditeurs	25 855				
Dettes fiscales et sociales		414 230	414 230		
Rémunération dues au personnel					
Congés payés et charges afférentes	107 485				
Comité d'entreprise	5 742				
Dettes provisionnées sur IDR	15 787				
URSSAF	126 376				
Humanis	33 330				
Uniprévoyance	18 613				
Mutuelle	15 586				
Etat prélèvement à la source	37 636				
Formation continue					
Participation Effort construction	21 557				
Taxe sur les salaires	32 118				
Autres impôts et taxes					
Autres dettes		594 062	594 062		
Fond de solidarité Lycée	3 835				
Glatigny Versailles	320 529				
Garantie Eleves	65 415				
Caisse de solidarité	55 809				
Aide Apel familles	3 000				
Caisse de solidarité Restauration	40 988				
Fond social cantine/collège/ Lycée/Prépas	70				
Projet Ecole	33 936				
Activités Haut Bel Air	865				
Activités Ecole-Collège	22 055				
Club Bilingue	2 080				
Livres Apel	49 760				
Livres B2C					
vente sweat b2c	-11 986				
Autres crédateurs divers	7 706				
TOTAL		1 877 833	1 877 833		

TABEAU DES COMPTES A TERME ET AUTRES LIVRETS (TABLEAU V)

♦ **COMPTES A TERME AU 31-08-2020**

Banque	Titre	Montant au 31/08/20	durée	échéance
CM	Néant	0,00		
SG	Néant	0,00		
CIC	Néant	0,00		

♦ **COMPTES SUR LIVRET AU 31-08-2020**

Banque	Libellé	Solde au 31-08-2020	Taux de rémunération
Crédit Mutuel	Livret Bleu n°00020323760	77 596,49	0,10%
	Livret OBNI TRIPLEX n°00020323715	1 892 235,06	0,10%
CIC	Livret A SUP Association n°000110369705	201 742,11	0,10%
	Livret OBNI TRIPLEX n°00010369711	1 800 000,00	0,10%
Société Générale	Compte sur Livret n°0200-00053135750	1 749 999,58	0,10%
	Total	5 721 573,24	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS (TABLEAU VI)
EXERCICE 2019-2020

FONDS ASSOCIATIFS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine intégré	323 807			323 807
	Fonds statutaires				
	Apports sans droit de reprise	208 881			208 881
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	765 231			765 231
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				
	Total FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (1)	1 297 919	0	0	1 297 919
	Réserves statutaires				
	Réserves pour investissements	6 536 505	556 562		7 093 067
	Réserves de trésorerie	92 992			92 992
	Autres réserves				
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Total RESERVES (2)	6 629 497	556 562	0	7 186 059
	Report à nouveau (3)	0			0
	Résultat (4)	556 562	110 196	556 562	110 196
	TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4	8 483 978	666 758	556 562	8 594 175
	Apports avec droit de reprise				
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				
	Total FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE (5)	0	0	0	0
	Subventions d'équipement				
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement	1 654 564	63 630	220 792	1 497 402
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	110 532	57 845	49 321	119 055
	Autres subventions d'investissement				
	Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTÉES À DES BIENS NON RENOUVELABLES (6)	1 765 096	121 475	270 113	1 616 457
	Droits des propriétaires - PRÊT À USAGE (7)				
	TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II) = 5+6+7	1 765 096	121 475	270 113	1 616 457
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)		10 249 074	788 233	826 675	10 210 632

TABEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)
EXERCICE 2019-2020

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS	Risques	0		0	0
	Pensions et obligations similaires	193 233	31 193	15 787	208 639
	Gros entretien	936 200	200 000	221 995	914 205
	Autres provisions pour charges	0			0
	TOTAL	1 129 433	231 193	237 782	1 122 844
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles		231 193	221 995	

TABEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES (TABLEAU VIII)
EXERCICE 2019-2020

FONDS DEDIES	Montant initial	Fonds à engager à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : engagements à réaliser sur ressources affectées	Diminutions : utilisations en cours d'exercice	Fonds restant à engager à la clôture de l'exercice	ECHEANCE		
						≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Subventions de fonctionnement								
Dons manuels affectés	néant							
Legs et donations affectés								
TOTAL								

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Engagement de rembourser la part non amortie des subventions en cas de changement d'affectation du bien subventionné, ou de cessation du contrat d'association.
La subvention est amortie sur une période définie lors de l'engagement, période qui n'a pas de lien avec son sort comptable.

août-20					
date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	années écoulées	montant non amorti
C.Général 2010	construction préau et réfection faux plafonds	10	162 276	6,7	54 092
C.Régional 2010	construction préau	15	62 382	10,0	20 794
C.Régional 2010	réfection atrium	15	50 789	10,0	16 930
C.Régional 2010	réfection faux plafonds Lycée	15	11 559	10,0	3 853
C.Général 2011	Aménagement de salles pour les professeurs du C	10	97 597	9,0	9 760
C.Général 2011	Travaux sécurisation salles spécialisées	10	19 173	9,0	1 917
C.Général 2012	Bureau direction	10	16 774	8,0	3 355
C.Général 2012	Réseaux info	10	15 669	8,0	3 134
C.Général 2012	Sécurisation	10	41 630	8,0	8 326
C.Général 2013	Travaux PMR Bel AIR	15	155 340	5,8	95 793
C.Général 2014	Travaux 2014	15	10 809	5,8	6 666
C.Régional 2014	Travaux PMR Bel AIR	15	76 209	8,0	35 564
C.Général 2015	Travaux 2015	15	60 113	5,0	40 073
C.Général 2014	Info 2014	5	3 883	4,0	777
C.Général 2015	travaux 2015	15	159 892	1,0	149 233
C.Général 2014	Info 2014	5	11 461	1,0	2 292
C.Général 2016	travaux 2016	15	167 979	1,0	156 780
C.Général 2016	Info 2016	5	12 776	1,0	2 555
C.Général 2017	Info 2017	5	9 050	1,1	7 089
C.Général 2017	Info 2017	5	10 850	1,0	8 680

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	années écoulées	montant non amorti
C.Général 2017	Travaux WIFI 2017	5	8 736	2,3	4 763
C.Général 2017	Travaux 2017 ADX	15	214 264	1,0	199 960
C.Général 2018	Travaux 2018 ADX	15	30 151	1,1	27 973
C.Général 2018	Travaux 2018 ADX	15	201 259	1,0	187 842
C.Général 2018	Info 2018	5	23 880	1,1	18 706
C.Général 2018	Info 2018	5	21 328	1,0	17 062
C.Régional 2017	Travaux 2017 ADX	10	40 000	1,0	36 000
C.Régional 2018	Travaux 2018 ADX	10	30 000	1,0	27 000
C.Régional 2018	Travaux 2018 ADX	10	86 868	1,0	77 110
C.Régional 2016	Travaux sécurité 2016	10	5 231	1,0	4 708
C.Régional 2018	Travaux 2018 ADX	10	86 868	1,1	77 110
					1 305 917

2. Loyers au titre des contrats de crédit-bail restant à payer : 77 728 euros

Identité	Type	Date fin de contrat	Reste à payer
BNP leasing	Sharp- 1 copieur	01/05/2022	1 888
BNP leasing	Canon - varioprint	01/10/2023	35 425
BNP leasing	Canon- 4 Copieurs	01/07/2021	33 905
CM-CIC leasing	Toshiba- 3 copieurs	01/07/2021	3 134
BNP leasing	Machine à affranchir	01/04/2024	2 736
Crédipar	Citroën DS5	13/10/2020	640

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	années écoulées	montant non amorti
---	------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	--------------------	-----------------------

Engagements recus

1. Subventions votées par le Conseil Régional, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêt des comptes : 148 916 euros
2. Subventions votées par le Conseil Départemental, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé, et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêt des comptes : 386 861 euros

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant voté
23/03/2017	Subvention CD 2017 - Informatique	5	3 690
16/12/2019	Subvention CD 2017 - Informatique	5	32 655
15/11/2019	Subvention CD 2019 - rénovation Placette+ alarme+wifi	15	258 660
23/07/2020	Subvention CD 2020 - rénovation cour+murets	15	91 856
05/07/2019	Subvention CR 2019 - Réhabilitation du bâtiment Anne de Xaintonge	10	77 567
05/07/2019	Subvention CR 2019 - Réhabilitation du bâtiment Anne de Xaintonge	10	32 127
22/06/2020	Subvention CR 2020 - rénovation cour+murets	10	39 222

EFFECTIF DES SALARIES 2019-2020

	EXERCICE			EXERCICE		
	2018-2019			2019-2020		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres temps plein	3	10	13	2	11	13
Cadres temps partiel	0	6	6	0	5	5
Sous total cadres	3	16	19	2	16	18
Agent de maîtrise temps plein	5	5	10	5	4	9
Agent de maîtrise temps partiel	0	9	9	0	7	7
Sous total Agent de maîtrise	5	14	19	5	11	16
Non cadres temps plein	2	21	23	2	20	22
Non cadres temps partiel	34	110	144	28	106	134
Sous total non cadres	36	131	167	30	126	156
TOTAUX	44	161	205	37	153	190

Equivalence temps plein

74,97	72,47
--------------	--------------

IMPACTS COVID-19
Comptes annuels 2019-2020

	Montant (€)
PRODUITS	Réel
IMPACTS NEGATIFS	
Remboursements	
Demi-pension	539 301
Activités annexes (extra-scolaires, étude, garderie)	36 549
Voyages	138 870
Remises exceptionnelles accordées aux familles	
Remise Famille sur contributions	0
Remise Famille sur restauration	0
Remise Famille sur activités annexes	0
Total impacts négatifs	714 721
IMPACTS POSITIFS	
Aides	
Aide famille APEL	0
Aide Region Covid	0
Allocation Etat	0
Total impacts positifs	0
CHARGES	
IMPACTS NEGATIFS	
Salaires + charges liés au remplacement pel VS lié aux absences	0
Salaires + charges liés au recrutement pel Ogec pour ménage	0
Salaires + charges liés maintien salaire activité partielle	12 187
Frais ménage complémentaire avec protocole sanitaire (ss-traitance)	17 298
Frais fixes imputés par la société de ménage (ss-traitance)	6 587
Frais fixes imputés par la société de restauration	15 942
Perte participation société restauration	50 000
Charges déconfinement:	
Gel hydroalcoolique	1 354
Masques	1 973
Charges pédagogiques	
Perte voyages	6 587
Prestataire informatique	0
Salaires + charges liés aux heures supplémentaires personnel informatique	0
Total impacts négatifs	111 928
IMPACTS POSITIFS	
Salaires + charges activité partielle	10 416
Activités extra-scolaires non réalisées	7 892
Economie sur Activités Pédagogiques	0
voyages	132 465
Economie sur prestations restauration non réalisées	298 815
Economie sur prestations ménage non réalisées	62 919
Energie/fluide	31 262
Economie reprographie	1 856
Economie Affranchissement	3 500
Economie copieur	5 565
Prestataire informatique	0
Contrat maintenance	0
Total impacts positifs	554 690
IMPACT NET COVID	-271 959